L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 23 rue de Chartres,
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 2 JUIN 1878.

COUR D'ASSISES.

AFFAIRE DANVAL.

Le Pharmacien de la rue de Maubeuge.

Gilbert-Mordefroy-Danval, le pharmacien de la rue de Maubeuge, détenu depuis si longtemps sous accusation de l'empoisonnement de sa jeune femme, comparaît aujourd'hui lundi, devant la Cour d'assises.

L'affaire Danval a été sacrée cause célèbre, avant l'audience. L'information parisienne, si habile à suivre pas à pas,—quelquefois à précéder—les grandes informations judiciaires, a cru voir dans le procès du pharmacien de la rue de Maubeuge un sinistre pendant au procès de l'herboriste Moreau: même accusation, même apparence d'affaire, mêmes délicatesse d'expertises médico-légales, puis ce souvenir dramatique des dernières paroles de l'herboriste de Saint-Denis, de ces paroles dites à deux pas de la mort, sans forfanterie, sans affectation, avec un accent de simplicité vraie qui souleva alors une émotion singulière: "Messieurs, je meurs innocent!"

"Voilà ce qui explique—et au-delà—pourquoi l'on a tant parlé de l'affaire Danval, plus peut-être qu'on n'en parlera bientôt. Il nous reste aujourd'hui, à la veille des débats solennels qui vont s'engager, à faire une sorte de préface à l'audience de la Cour d'assises. Nous avons l'habitude, au *Figaro*, de donner ainsi, en pareille circonstance, la substance du procès d'expliquer au juste ce qu'est l'accusé à quel point en est arrivée, en définitive, la procédure dirigée contre lui, à quels effets d'audience il faut s'attendre. Cette introduction, très brève d'ailleurs, nous semble ici d'autant plus indispensable, qu'il s'agit d'un procès où les discussions scientifiques, longues, arides, contradictoires, abondent, absorbent, et sont destinées sans doute à embrouiller bien souvent le débat.

Voyons d'abord qu'est-ce que Danval. Il a trente ans, il appartient à une honorable famille du département de l'Allier. Son père, huissier à Gannat, le mit au collège, et eut l'ambition de faire de lui un pharmacien.

Le jeune Danval, qui manifestait, du reste, de réelles dispositions pour la chimie, vint étudier de bonne heure à Paris. Resté orphelin à dix-sept ans, il mena fort lestement la vie, dissipa en peu d'années le petit capital qui lui échut, et, finalement, s'abandonna tout entier à l'existence oisive et irrégulière, perdu de dettes, réduits aux expédients les plus indignes pour se procurer quelque argent, et brouillé complètement avec sa famille, qui l'avait vainement supplié de revenir en province, où il eût retrouvé la vie calme, honorable et heureuse que son père avait rêvée pour lui.

Certes, quand un homme va paraître devant le jury sous le coup d'une accusation comme celle qui pèse sur la tête de Danval, il convient d'effleurer avec la plus grande réserve même les faits étrangers au débat précis de l'accusation. Après tout, Danval pourrait avoir été un homme peu estimable, un détestable mari, sans pour cela avoir commis l'abominable crime dont il vient répondre.

Réduisons donc, pour ainsi dire, au squelette des faits, l'analyse rapide des années qui se sont écoulées, jusqu'au jour de sa comparution en Cour d'assises.

En 1870, Danval fait la campagne.... comme infirmier. En 1871, il achète, rue d'Allemagne, une pharmacie, qui sous sa gestion décline et tombe, si bien que trois ans plus tard il la revend 1,000 fr.

On le voit alors, traqué par ses créanciers, harcelé par les réclamations de toutes sortes, sans ressources et sans crédit, se cacher sous un faux nom, puis courir la France comme commis-voyageur en produits pharmaceutiques, enfin revenir à Paris, il y a trois ans, pour ouvrir, avec un autre individu, nommé Mouton, un laboratoire de médicaments spéciaux.

C'est à ce moment que Danval fit la connaissance de la malheureuse qui allait devenir sa femme.

Elle s'appelait Mathilde Jarry. Elle avait vingt ans, son père était un brave commerçant récemment retiré des affaires, après une existence toute de travail, de régularité et d'économie. Imaginez l'intérieur le plus uni, le plus pacifique, le plus terre à terre qui soit sur terre, le père, brave et digne homme, se reposant à outrance, après avoir travaillé quarante ans, et partageant ses soucis du jardinage, la pêche à la ligne et la partie de dominos des après-dîner.

La mère toute absorbée par les soins de sa maison, sans un désir, sans une peine, comme endormie dans son bonheur naïf; la fille, cette pauvre Mathilde Jarry, simple, modeste, bien élevée, n'ayant point de romans dans la tête, point d'aspirations de luxe, de bruit et de plaisir; excellente femme d'intérieur, qui ne savait avoir de volonté à elle, et que tout le monde aimait.

Danval fut introduit dans cette famille excellente par des amis communs. On ignorait les agitations de sa vie passée. On l'accueillit avec confiance, avec affection. Il était beau parleur, il avait beaucoup vu, disait-il, beaucoup appris, des amis puissants l'entouraient. Bref, M. Jarry finit par consentir à un mariage que Mathilde, elle même semblait désirer.

La jeune fille apportait une dot de 10,000 francs. Danval, lui, fut obligé, entre le mariage à la mairie et la cérémonie religieuse, d'emprunter 200 francs à son beau-père.

Quelques semaines après, le jeune homme achetait rue de Maubeuge la pharmacie dont il était encore propriétaire au moment de son arrestation. Les deux époux s'installèrent dans cette maison, et il paraît que dès cette époque, Danval songea à mettre la main, par de séduisantes promesses, sur le capital de M. Jarry, qu'il évaluait à 300,000 francs.

M. Jarry, désillusionné un peu tard sur le compte de l'homme qu'il avait choisi pour gendre, refusa net de se laisser entraîner dans les spéculations que rêvait Danval, et la paix du ménage s'en ressentit.

Mme Danval ne devait pas être des plus heureuses. La pauvre jeune femme fut, paraît-il, victime d'abominables traitements, d'outrages, de violences sans nom de la part de son mari. Frappée sans merci, privée d'argent pour les dépenses les plus indispensables du ménage, résignée,—comme elle le disait—à se laisser mourir à la peine, elle tomba bientôt malade.

Il paraît aussi qu'à cette époque, Danval se plaignait amèrement d'avoir été déçu dans ses calculs relatifs à une riche union. Il avait entretenu, jusque dans sa propre maison, des relations adultères avec une fille Sinère, son ancienne maîtresse. Il avait tenu des propos singuliers: "Je me suis trompé sur le chiffre de la fortune de ma femme, et, si elle mourait, il me faudrait au moins une dot de cinquante mille francs."

La maladie dont Madame Danval commençait à ressentir les atteintes,—on était au commencement de l'année dernière,—prit alors un caractère vraiment inquiétant. Elle souffrait de malaises intermittents qu'on attribuait alors à des secousses morales; elle avait des vomissements, des faiblesses, elle dépérissait à vue d'œil. Les divers médecins qui la soignèrent tour à tour ne surent qu'ordonner. On crut à une fièvre typhoïde, à une affection nerveuse, à une maladie de langueur......

Le 10 septembre 1877, la jeune femme mourait, emportée par une crise soudaine, et Danval, qui lui avait fait la vie si pénible, sembla ressentir un profond chagrin.

Le parquet reçut alors certains avis à la suite desquels une exhumation du cadavre fut ordonnée et pratiquée sans bruit. Le corps de la jeune femme fut soumis à un examen approfondi et, au lendemain de cet examen, Danval fut arrêté.

Voici maintenant où en est arrivée l'expertise médico-légale.

MM. les docteurs Bergeron et Delens ont déclaré que Mme Danval n'avait pas succombé à une affection organique, et, en l'absence de toute cause appréciable, d'une mort naturelle, il a été procédé, par M. Lhôte, le chimiste expert bien connu, à une analyse chimique du cadavre.

De cette analyse chimique, M. Lhôte a conclu que Mme Danval avait succombé à l'ingestion de l'arsenic, administré, selon toute vraisemblance, par petites doses, pendant un long espace de temps.

Une contre-expertise, pratiquée à la demande de l'accusé, par M. le docteur Bouis, membre de l'Académie de médecine et professeur de toxicologie à l'école de Pharmacie, a amené un résultat contraire; M. Bouis déclare qu'il n'a trouvé dans les viscères qu'une quantité infinitésimale d'arsenic, et que cette substance a pu être ingérée avec certains médicaments administrés à la femme du pharmacien. Il termine en faisant remarquer ceci: de ce que les premiers experts n'ont pu dire exactement à quelle maladie Mme Danval a succombé, il ne faut pas pour cela conclure que Danval est un empoisonneur.

MM. les docteurs Delens et Bergeron ont répliqué par une troisième expertise, bientôt suivie d'une consultation de M. le docteur Gübler, membre de l'Académie de médecine, et, finalement, M. Bouis s'en est tenu aux conclusions de son rapport. "On trouve plus d'arsenic dans un verre d'eau de la Bourboule, a-t-il dit, que dans les viscères de Mme Danval!"

Paris, 10 mai.

Le pharmacien Danval, accusé d'empoisonnement sur sa femme, et dont le procès se déroulait, depuis plusieurs jours, devant la Cour d'assises vient d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le président à fini son résumé à trois heures trente-cinq minutes. La seule question posée au jury a été celle-ci: "L'accusée Danval est-il coupable d'avoir attenté à la vie de sa femme par l'emploi de substances nuisibles?"

L'audience a été suspendue, et le jury s'est retiré dans la chambre des délibérations.

A quatre heures moins cinq minutes, la Cour rentrait dans la salle d'audience:

Le silence se fait immédiatement et le président du jury déclare d'une voix très émue que le jury a repondu "oui" sur la question qui lui était posée; mais il admet des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé.

La lecture de ce verdict produit une longue sensation dans l'auditoire.

Danval est ramené, et le président de la Cour lui lit le verdict du jury.

Danval se tourne alors vers le public et lève la main en gémissant "Messieurs, je jure en mon âme et conscience que je suis innocent!.... innocent!...... Je suis victime!.... victime!.... Revenez sur la décision que vous venez de prendre! Innocent!......"

Le président lui demande s'il a quelques observations à faire, et Danval répète: "Je suis innocent!...." On l'emmène, mais au moment de sortir, il se retourne brusquement en criant: "Je suis innocent, messieurs, vous le verrez!"

Ces paroles, que nous reprodnisons fidèlement, sont débitées d'un ton dolent, lamentable, mais le larmoiement en est évidemment simulé, car les yeux de Danval restent secs et sa voix est totalement dépourvue de ces vibrations énergiques qui annoncent la sincérité et provoquent le frisson.

La Cour, le jury, la foule, tout le monde demeure impassible.

Un instant après, Danval est ramené dans la salle, et le président lit le jugement qui le condamne aux travaux forcés à perpétuité.

Le président annonce en même temps à Danval qu'il pourra se pourvoir en cassation.

Avant de quitter la salle, Danval s'écrie encore: "Je suis innocent!.... innocent!" Puis, d'une voix ferme: "Que mon sang retombe sur la tête de mon beau-père et de ma belle-mère!"

Tel est l'épilogue de ce drame.

En sortant de la salle des assises, Danval était atterré. Quand il redescendit l'escalier en colimaçon, qui va du palais à la Conciergerie, ses jambes flageolaient.

"C'est inouï, inimaginable, murmurait-il en essuyant son front, que mouillait une sueur froide, pas de preuves.... rien!....et l'on m'a condamné!...."

Il est resté ainsi près d'une heure anéanti. Son défenseur, Me Weber est venu le tirer de son abattement en lui conseillant de signer son pourvoi.

"Croyez-vous que ce soit bien utile!" a demandé le condamné.

Me Weber, pour le tranquilliser, lui a affirmé que l'arrêt serait cassé.

"C'est vrai, a repris Danval. Il est impossible qu'on ne s'aperçoive pas qu'on a condamné un innocent.

Puis, il s'est informé—*en tous cas*, a-t-il dit,—de ce qui arrivera si son pourvoi est rejeté. La Nouvelle-Calédonie ne l'épouvante pas; mais le séjour à la Roquette, le transfert à Saint-Martin-de-Ré, et surtout le voyage en mer le terrifient.

"Si seulement on voulait me laisser dans une maison comme celle-ci, dit-il en parlant de la Conciergerie, tout le monde, le directeur surtout, y est si bon pour moi!"

On lui a demandé s'il voulait dîner, il a refusé, mais il a bu à plusieurs reprises; puis il s'est mis à fumer des cigarettes, et a paru un peu plus tranquille.

La nuit venue, il a prié le directeur de lui laisser de la lumière, ce qui lui a été accordé. Il comptait lire et fumer jusqu'au jour.

Il a dû signer son pourvoi, hier après avoir de nouveau causé avec Me Weber.

P.-S.: L'avocat de Danval, Me Weber, a annoncé à son client qu'il avait trouvé un motif de cassation au jugement qui l'a condamné.

Chapeaux brésiliens marron et noir à $1.75 chez C. Lazard & Co., 213, 215 et 217 Vieille Levée.

—Londres, 13 mai,—Lady Henry Somerset, fille du comte de Somers, vient de déposer une demande de divorce contre son mari, qui est le second fils du duc de Beaufort et officier de la maison royale. La plainte est motivée sur ce que, lord Henry Somerset l'a délaissée pour aller vivre avec sa femme de chambre.

—Les Sables, 13 mai.—La veuve Rousseau, aubergiste à l'Ile d'Elle, a été frappée de trente-deux coups de couteau par deux individus qui après l'avoir laissée pour morte, pillèrent la maison. La victime a survécu et on espère même la sauver. La justice est sur les traces des assassins.

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de commodités électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

PEREIRE, Danré, mercredi, 29 mai.
VILLE DE PARIS, Santelli, mercredi, 5 juin.
SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 12 juin

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..........$100
Deuxième — — ....$ 65
Troisième — — ....$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $32 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 2,
4mai—1an Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier l'automne prochain

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont...$15, en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12 juin— No. 42 de la rue de l'Union.

POUR LIVERPOOL.

LIGNE PAPAYANNI.

Pour Liverpool directement.

Passagers de chambre seulement.

Partiront, ainsi qu'il est dit ci-dessous:

LE MAGNIFIQUE STEAMER.

Partira

Pour passage, s'adresser à
E. J. FORSTALL'S SONS, Agents,
Au No 30 de la rue Carondelet.

Les steamers de cette ligne ont une femme de chambre à bord. 26 mars—1a

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow,
TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO,
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.

24 mars—9 mois t 1 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
où à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mt12s Nlle-Orléans.

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI, partira positivement SAMEDI 18 mai, à 6 h. P. M... de son quai en face de la place Jackson, pour Belize, Honduras, touchant à Amoa, Port Cortes, Truxillo, Ruatan et Utilla.

Pour frêt ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI, & BRO.,
23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus concurremment avec nos goëlettes régulières.
2 mars—1 an.

J. VERGNOLE,

65..........Rue Decatur..........65

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. SUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
18 juil 77—1 an. Nlle Orléans.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

VAPEURS.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. Geo. A. Dearborn,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
MERCREDI, 5 juin, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine..........$50
— Entrepont.......... 25
— Billet d'excursion 90

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet No 41.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se relient, à Vicksburg à la ligne Pariset pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St.-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissement pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
25sept— Au No 26 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur
NEW BART ABLE,
Capitaine E. SINNOT.
Commis GEO. C. HAMILTON,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour frêt ou passage, s'adresser à E. W. ADAMS,
17nov— No 21 Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,
OUACHITA BELLE,
J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 82 Gravier.
LORD & McPEAKE, 46 Camp.
Oct 4—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TETE.
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le TÊTE prendra du frêt pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à R. RIVET,
105 rue Decatur, près St. Louis.
16 juillet—1 an

Service bi-hebdomadaire régulier, entre le Bayou Lafourche, la Côte et la Nlle-Orléans.

Le bateau à vapeur
SILVER CITY,
capitaine M. N. WOOD,
commis Wm QUICKSALL,
partira de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS à 10 heures A. M. Il y revient tous les MERCREDIS et tous les DIMANCHES, au point du jour. Le "Silver City" ne courra pas le service, et d'autres bateaux seront ajoutés à la ligne dès que les affaires l'exigeront. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à M. W. JOYCE, G. D. HITE, J. E. CARLIN, BRITTON & EPPLER, LORD & McPEAKE.

Un commis se tiendra toujours au pied de la rue Bienville pour recevoir le frêt. 7 mai—

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins, Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Baby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le frêt, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
25sept— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELIA
à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis,
Capitaine WM. HANOVER,
commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 3 heures P. M.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

On recevra le frêt, à son débarcadère, au Nouveau Bassin, côté de la rue Julia, au pont Magnolia, tous les MARDIS et VENDREDIS, jusqu'à 1 heure P. M.

Pour les taux du frêt et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 2mai—

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf,
NEW CAMELIA,
très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis,
capitaine WM. HANOVER,
Fera, désormais, régulièrement, une Excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road", au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans) le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour..........$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, agent,
2 mai— au No 20 de la rue de l'Union.

Baie de St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Ocean Springs et Biloxi.

Le steamer entièrement nouveau et à passagers,
PEARL RIVERS,
J. Pelleveant, capitaine.
fera, trois fois la semaine, des courses régulières aux villes d'eau ci-dessus mentionnées, partant du Nouveau Bassin, côté de la rue Julie, près le pont Magnolia, les MARDIS et JEUDIS à 10 heures du matin, et les SAMEDIS à 4 heures du soir. Au retour, il quittera Ocean Springs les MERCREDIS et VENDREDIS à 4 heures du matin, et les DIMANCHES à 4 heures du soir, si le temps le permet. Passage 75 cents à la Passe Christ lane et $1, au-delà. Repas 50 cents. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine à bord ou à MM. SCHMIDT & ZIEGLER, 49 à 55 rue South Peters. 26 mai—

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 8 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
4 déc— Surintendant.

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville,	Du Lac.
6 heures........A. M.	5 heures........A. M.
7½	6½
9	8½
10½	10
Midi	11½
2 ....P. M.	1½ ....P. M.
3	2½
4	3½
5	4½
6	5½
7	6½
8	7½
	9

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 8½ heures et demie du soir et de la ville à 9 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 9 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON,
1er mai— Receveur.

Chemin de fer de la rue du Canal, du Parc de ville et du Lac.

De la rue du Bassin et de la rue du Canal au Fort Espagnol, sans changement de chars.

Prix jusqu'au Lac, aller et retour, vingt sous.

Les trains partiront comme suit;

Des rues Bassin et Canal	Du Lac.
6 heures........A. M.	7 heures........A. M.
8	9
10	11
Midi	1 ....P. M.
2 ....P. M.	3
3	4
4	5
5	6
6	7
7	8
8	9

A partir de dimanche, 12 mai, les trains partiront toutes les demi-heures, après 1 heure de l'après-midi.

W. McQUOID,
8 mai—2f Secrétaire.

Grande Route de Jackson.

Ligne du Chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 12 mai 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express No 1..6:00 P M	Express No 2.. 9:15 A M
Way No 3... 7:00 A M	Way No 4...... 5:10 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI ET CHICAGO. Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans changement. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Le train de vendredi soir ne se relie pas pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et McComb City partent à 3 h. 30m. P. M., le samedi, et à 7 h. le dimanche. Ils arrivent à 10 h. 20 m. P. M., dimanche, et à 9 h. 50 m. A. M., le lundi.

Tickets d'excursion du dimanche jusqu'à Mc Comb City, et retour. UNE PIASTRE.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv.

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans Rail Road Line.

Double Daily Through Trains,

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from May 12th 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1..6:00 P M	Express No 2.. 9:15 A M
Way No 3.......7:00 A M	Way No 4........ 5:10 P M

Nos. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE.

and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening train makes no connection for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leave New Orleans 3:30 P. M. Saturday, and 7:00 A. M., Sunday.

Arrive at New Orleans at 10:20 P. M., Sunday and at 9:50 A. M., Monday.

Sunday excursion Tickets to McComb City and return, ONE DOLLAR.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA HALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour arrivant à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partant comme suit:

Départ	Arrivée.
Exprès.......7:30 A.M	Exprès........7:50 A.M.
Exprès........5:00 P.M	Exprès.......9:45 P.M.
Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche..........3.30 P.M.	Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche.........9.30 A.M.

Les wagons-palais de Pullman vont, tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. H. ROBINSON,
21 nov— Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express.......7.30 A. M.	Express......7:50 A.M.
Express.......5:00 P. M.	Express......9:45 P.M.
Coast accommodation, daily, except Sunday ......3.30 P.M.	Coast accommodation, daily, except Sunday ......9.30 A.M.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, without change, and only one change to New-York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
A. Palfrey, D. Urquhart,
28 mars—1 an

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER —DE LA— Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.
27mai—

Douzième état de situation annuel —DU— FACTOR'S AND TRADERS' Insurance Company.

37......RUE CARONDELET......37

Nlle-Orléans, 21 mai 1878.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1878—savoir:

Primes de l'année—		
Sur risques d'incendie	$312,704 28	
Sur risques de rivières	214,394 64	
Sur risques de mer	45,789 70—	$572,779 97
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1878	85,533 00	
Primes remboursées	9,339 66—	94,762 96
Montant net des primes		$478,017 01
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$56,456 14	
Sur risques de rivières	123,641 36	
Sur risques de mer	30,550 00—	210,649 50
Réassurances	32,271 99	
Réductions (rebates)	14,017 32	
Taxes d'Etat et de ville	27,396 63	
Bureau des assureurs de la Nlle-Orléans	9,551 20	
Dépenses générales brutes	41,575 89	
Profits et pertes	24,060 56—	359,512 42
Balance		$118,504 52
Ajouter—intérêt, escomptes et épargnes reçus		89,629 96
		$208,134 48
A déduire—premier intérêt semi-annuel sur le capital, 5 pour cent, payé, et le second, 5 pour cent, dû		100,000 00
Bénéfice net		$108,134 48
Réserve		32,536 55
Balance à être partagée sur le montant net des primes		75,597 93

L'actif de la compagnie est comme suit:

Encaisse	$240,921 36
Comptes en voie de recouvrement	67,091 50
Billets à recevoir, en garantie	402,121 07
Billets à recevoir, pour primes	37,993 15
Actions de banques et autres actions	208,100 16
Bons de l'Etat et Bons de la ville	195,104 73
Bons des Etats-Unis	12,625 00
Bons du Masonic Grand Lodge	8,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans	2,500 00
Propriétés foncières	86,849 17
Total	$1,266,316 14

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
Thos. F. Walker, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé, par devant moi, ce 22 mai 1878.

EDWARD IVY, notaire.

Le 21 du courant, à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, un SECOND INTERÊT semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1878—ce qui fait DIX POUR CENT PAR AN sur le capital de la Compagnie ($1,000,000), et un DIVIDENDE AU COMPTANT de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant ($377,900 00) de leurs primes nettes participantes pour l'année expirée le 30 avril 1878.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
Thos. F. Walker, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble, B. F. Eshleman,
John Chaffe, Wm. C. Black,
Richard Milliken, Charles Chaffe,
J. I. Warren, L. C. Jurey,
Samuel Friedlander, Wm. Hartwell,
A. A. Yates, C. J. Leeds,
R. M. Walmsley, A. T. Janin,
A. H. May, Joseph Bowling,
T. Lytt. Lyon, A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd, Henry Abraham,
Joseph McElroy, Louis Bush,
William J. Behan, A. Brittin,
23 mai—1an G. W. Sentell.

ASSURANCES.

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivière	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivière	40,635 96	97,259 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc.	59,391 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	133,441 97
Bons de ville		82,117 20
Actions de banques et autres		59,186 63
Propriétés foncières		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Jno. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
Jno M. Parker.
24 mai—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$266,881 02	
Primes maritimes	84,632 42	
Primes de rivière	29,246 04	
Total des primes		$380,759 48
Moins		
Primes sur risques non expirées	$ 86,057 66	
Primes remboursées	12,190 18	
Ré-assurances	20,742 89	118,990 73
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage		41,823 54
		$303,592 29
A déduire:		
Pertes par le feu	$66,417 85	
Pertes maritimes	17,722 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84
A déduire:		
Profits et pertes	$ 59,006 28	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		909 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 76	
Propriétés foncières	118,275 12	
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consols de l'Etat de la Louisiane	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 38	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84	
Primes en voie de collection	70,210 94	$619,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie,

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carriere,
Chs. E. Schmidt, Jules Aldige,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........$500,000.

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 32 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.		
Sur les risques de feu		$253,685 74
Sur les risques de rivières		91,210 38
Sur les risques maritimes		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter— Risques non terminés 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins— Risques non terminés 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	$121,186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières	19,185 92	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Ré-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock	50,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,339 00
Prêts sur hypothèque	9,122 62
Prêts sur garantie	32,040 00
Billets à recevoir	11,486 35
Propriétés foncières	35,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	159,482 73
Total de l'actif	[illegible]

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
R. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 19e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. Hart, Jesse S. Flower,
Henry Renshaw, J. Weis,
Hugh Wilson, B. W. Taylor,
B. Biscoe, J. C. Morris,
A. Baldwin, James I. Day,
Chas. Macready, Lionel C. Levy,
W. E. Seymour, Emory Clapp,
Jno. G. Gaines, D. A. Chaffraix,
J. L. Harris, T. L. Airey,
L. Alcus, R. E. Craig,
Scott McGehee, Sam'l Boyd,
D. Fatjo, Jno. S. Grover.
20 janv—

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April 1878:

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, say—		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	97,259 23
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59 391 28	
Less rents, salvage, savings, etc	21 629 80	37,661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,988 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	133,441 97
City bonds		82,117 20
Bank and other stocks		59,186 63
Real estate		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account		33,999 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams, Jno. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
24 mai— Jno. M. Parker.

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73 CHARTRES.
TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5, half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship
NEW ORLEANS,
Capt. Geo. A. Dearborn,
will leave her warf, foot of Toulouse street,
WEDNESDAY, June 5, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 3/4 per cent.

Cabin Passage..........$50
Steerage 25
Excursion tickets.......... 90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
may1—1y 41 Carondelet Street

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

AU NO 204 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-TROISIÈME ETAT DE SITUATION, ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure—		
Sur les risques d'incendie		361,296 58
Sur les risques de mer		24,473 98
Sur les risques de rivières		25,679 37
Total des primes		411,449 93
En moins primes non-expirées		118,115 00
Montant net des primes le 31 mai 1877		293 334 93
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	117,867 98	
Sur risques de mer	17,052 50	
Sur risques de rivières	3,596 77	
Taxes, dépenses, intérêts	28,690 39	
Réassurances, primes remboursées	16,104 02	183,314 66
Bénéfice		110,020 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	290,079 49
Bons de la ville	116,419 50
Actions de banques, de chemins de fer, autres actions et bons hypothécaires	169,235 56
Billets garantis par hypothèque	314,042 06
Billets garantis	42,307 97
Billets à recevoir	75,164 19
Primes en voie de recouvrement	46,067 93
En caisse	77,067 53
	1,036,344 23

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. Nott, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, par devant moi, le 7 juin 1877.

JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—

P. Maspero, R. Toby,
S. Z. Relf, Hy. Beere,
P. Fourchy, M. W. Smith,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte, D. Fatjo,
J. J. Fernandez.
8 juin

ANNUAL STATEMENT —OF THE— New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$266,881 02	
Marine Premiums	84,632 42	
River Premiums	29,246 04	
Total Premiums		$380,759 48
Less—		
Premiums on unexpired risks	$ 86,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurance	20,742 89	118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvage		41,823 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	$96,460 70
Rebate on 15 per cent.	46,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and license	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55	194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss	59,006 28	
Dividend, June 30, 1877	$25,000 00	
Dividend of December 31, 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		909 56—109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 76	
Real Estate	118,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,390 42	
Bills receivable for premiums	11,429 38	
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84	
Premiums in course of collection	70,210 94	619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carriere,
Charles E. Schmidt, Jules Aldige,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

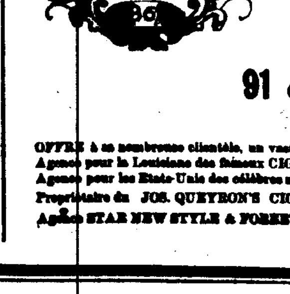

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

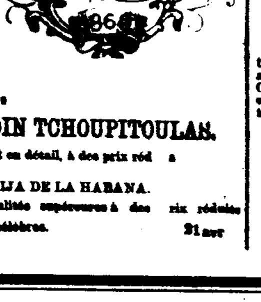

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.

Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.

Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.

Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à des prix réduits

Agence STAR NEW STYLE & FORBE'S—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres. 21 avr

FEUILLETON.

Commencé le 26 mai 1878.

LA MAISON DES DEUX BARBEAUX.

PAR ANDRÉ THEURIET.

PREMIÈRE PARTIE.

—Suite.—

Aussi se garda-t-il de profiter de la permission octroyée par Laurence et de lui apporter sur le champ les livres dont il avait parlé. Pendant une quinzaine, il se tint sur la réserve, se contentant d'envoyer de respectueuses œillades dans la direction de la fenêtre de sa voisine. Il fut récompensé de sa patience, car un beau dimanche il reçut la visite de Germain Lafrogne en tenue de cérémonie.

Xavier Duprat se montra à son propriétaire sous les dehors d'un garçon sérieux, timide, "tout entier à son affaire." La conversation fut affable et cordiale. En se retirant, Germain dit à Xavier:—A propos, ma femme m'a prié de vous rappeler que vous lui aviez promis des livres.

Le jeune homme mit son oubli sur le compte de ses nombreuses occupations et proposa à M. Lafrogne de se charger lui-même des volumes.

—La demande de Mme Lafrogne est peut-être indiscrète, reprit le mari; excusez-la, c'est une liseuse, et notre bibliothèque n'est pas très bien garnie.

Xavier prit sur un rayon *Valentine*, la *Confession d'un enfant du siècle* et les *Poésies* de Musset, puis il les remit à l'honnête Germain, qui emporta innocemment ces livres, dont il ne connaissait même pas de nom les auteurs.

Pour un dévot, le choix était au moins singulier; mais Xavier pensait probablement qu'il fallait donner aux gens des livres appropriés à leurs goûts, et que les esprits comme les estomacs féminins s'accommodent mieux des friandises que des viandes solides.

Avant de reparaître chez les Lafrogne, il attendit patiemment que les œuvres de Musset et George Sand eussent produit tout leur effet sur la jeune imagination de Laurence. Il se bornait le matin ou le soir à la saluer de sa fenêtre, mais il ne négligeait aucune occasion de lier conversation avec le mari. Il l'accompagna même une après-midi à sa ferme de Rembercourt- Laurence n'était pas de la partie, et Germain, en vrai propriétaire, promena son hôte dans tous les coins de son domaine, lui fit admirer son chenil, ses étables, ses engrangements, et le ramena à la nuit, éreinté et fourbu.

Lafrogne cadet était enchanté de son locataire.—Il est très bien, ce jeune homme, dit-il à sa femme et à Hyacinthe, c'est un garçon ferré sur le code et un aimable compagne....un peu trop cérémonieux, par exemple!....J'avais l'intention de le faire souper avec nous, à la fortune du pot.... Croiriez-vous qu'il n'a jamais voulu monter?....Il a fait un tas de façons, et, ma foi, je l'ai laissé....Je ne pouvais pas le prendre au collet, n'est-ce pas?

Laurence se contenta de sourir d'un air un peu dédaigneux, mais intérieurement elle était froissée. Elle en voulait à Xavier de cette réserve excessive. Depuis quinze jours, le travail de *cristallisation* dont parle Stendahl s'opérait doucement dans la tête de la jeune femme. Le printemps avec ses tiédeurs, le lyrisme des livres prêtés par M. Duprat, aidèrent encore à cette silencieuse floraison de l'amour.

Pelotonnée sur sa chaise longue, derrière ses rideaux ensoleillés, Laurence dévorait les *Nuits*, et de temps à autre, par l'entre-bâillement des stores, jetait un coup-d'œil sur la fenêtre de Xavier. Parfois, aux heures claires de la matinée, ou le soir, à la brune, elle l'apercevait feuilletant ses dossiers. Après souper, elle revenait s'accouder sans lumière derrière ses persiennes, et se plaisait à le suivre, allant et venant dans son cabinet éclairé discrètement par une lampe posée sur le bureau. La fenêtre du jeune homme restait ouverte bien avant dans la nuit. Penchée dans l'ombre, Laurence distinguait les livres empilés sur la table, le globe dépoli de la lampe autour duquel tourbillonnaient des phalènes, attirées du dehors par la lumière. Elle voyait la svelte silhouette de Xavier se mouvoir de la table à la bibliothèque. Elle le trouvait beau, fier et triste comme le Bénédict de *Valentine*, elle lui prêtait la mélancolie dédaigneuse et passionnée des héros de Musset et elle le plaignait de vivre ainsi toujours seul. Elle enviait les petits papillons qui pouvaient entrer à leur aise chez lui et planer sur sa table de travail; elle aurait donné beaucoup pour pouvoir pénétrer comme eux, sans qu'il s'en doutât, dans l'austère chambre d'étude, et pour lui apparaître tout d'un coup comme la muse consolatrice de la *Nuit de mai*.

Un matin, l'occasion lui fut offerte de satisfaire cette fantaisie, et elle ne sut pas y résister. Xavier était au parquet, et la femme de chambre, chargée du ménage du locataire, était venue demander à Laurence des rideaux blancs pour la fenêtre du cabinet de travail. Après un moment d'hésitation, elle résolut d'accompagner la chambrière sous le prétexte de rapporter elle-même les livres qu'on lui avait prêtés.—Après tout, ce n'était pas là un gros péché, pensait-elle, et d'ailleurs toutes les propriétaires regardent comme un devoir de veiller à ces détails de ménage.—Néanmoins son cœur battait fort en montant l'escalier de M. Duprat.

Un fois dans l'appartement, on s'aperçut que les rideaux étaient trop courts. Il fallait découdre un rempli et refaire un ourlet. La femme de chambre redescendit pour s'occuper de cette opération, et Laurence, restée seule, put examiner à loisir le sanctuaire où travaillait Xavier.

Le cabinet était à la fois élégant et sévère comme le maître du logis. L'une des murailles était entièrement couverte par une large bibliothèque vitrée, pleine de livres aux reliures brunes et uniformes. Un grand crucifix d'ivoire sur un fond de velours noir faisait face au bureau. Çà et là les murs étaient décorés de gravures d'après Ary Scheffer, représentant *Saint Augustin et sainte Monique*, *Mignon aspirant au ciel*, etc. Sur la cheminée, un buste de D'Aguesseau en bronze se dressait entre deux potiches garnis de plantes vertes au feuillage sombre et métallique. Le bureau était encombré de cartons, de dossiers et de livres de droit; à côté, sur un guéridon, étaient épars des gants gris perle, un paroissien et un album de photographies.

Ce dernier objet attira surtout la curiosité de Laurence. Elle en examinait curieusement la reliure en cuir de Russie, maintenue par des fermoirs d'acier bruni, et je ne sais quel démon la poussait à l'ouvrir. Ces albums sont le plus souvent une sorte de musée intime dont les portraits peuvent fournir à un observateur perspicace plus d'un renseignement sur le présent et le passé de leur propriétaire. Laurence brûlait de connaître les figures qui composaient l'album de Xavier.—La femme de chambre en avait bien pour une heure à rallonger les rideaux; l'audience ne se terminait qu'à onze heures, et il en était dix; M. Duprat ne pouvait donc rentrer maintenant, et elle avait tout le temps de contenter sa curiosité.—Elle fit sauter lestement les fermoirs de l'album et l'ouvrit. En tête se trouvaient les portraits du père et de la mère de Xavier, puis trois jeunes filles assez laides,—ses sœurs probablement. Ensuite arrivaient à la file des personnages graves, décorés, cravatés de blanc, figures solennelles et rasées de vieux magistrats; enfin toute une collection d'ecclésiastiques: révérends pères à mines doucereuses, moines aux profils d'ascètes, abbés mondains et souriants. Laurence poursuivait sa perquisition, rassurée par ces têtes pieuses et vénérables, mais redoutant toujours, en tournant un feuillet, de rencontrer une figure de femme, jeune et jolie, dont la présence lui révélerait quelque mystère d'amour. Tout à coup la porte s'ouvrit, et Xavier Duprat, portant sa serviette gonflée de paperasses, parut aux regards effarés de la curieuse.

Elle poussa un cri, laissa retomber bruyamment la couverture de l'album, et une rougeur intense lui brûla les joues et le front.

Xavier la considérait d'un air étonné, sévère et un peu ironique.—Vous, madame, chez moi? dit-il d'une voix grave où perçait néanmoins une certaine satisfaction.—Il referma soigneusement la porte, jeta ses paperasses sur une chaise et fit quelques pas vers la coupable, qui se tenait devant lui, honteuse et les yeux baissés.

—Oh! monsieur, murmura-t-elle suffoquée, que je suis confuse.... Pardonnez-moi! Les rideaux étaient trop courts, Marianne est allée les rallonger et....

—Et vous êtes restée,.... je le vois, acheva le jeune homme avec un même accent ironique et austère.

Elle ne savait plus quelle contenance prendre et continuait de répéter en détournant les yeux:—Je suis si fâchée!... Pardonnez-moi d'avoir eu l'indiscrétion d'ouvrir ce livre.

—Cela n'est rien, reprit-il dédaigneusement, n'en parlons plus! mais vous n'avez sans doute pas réfléchi que, dans une petite ville, les démarches les plus innocentes donnent lieu à de malignes interprétations; que penserait-on si l'on savait que vous êtes venue chez moi?

Oh! répliqua vivement Laurence en relevant la tête, je suis heureusement au-dessus de pareils commérages!....Le seul tort que j'aie eu c'est d'avoir ouvert cet album, et je serais désolée si vous ne me le pardonniez pas.

—Je vous répète que cela n'est rien, fit-il, toujours impassible et gourmé.

—Je vois à votre ton que vous me gardez rancune, monsieur.... Dites-moi que vous ne me tiendrez pas rigueur à cause de mon étourderie.

—Non, certes, madame......

—Adieu, monsieur!......Vous ne m'en voulez pas, bien vrai?

Elle lui tendait la main gentiment, mais lui, tout à son rôle de puritain, feignit de ne pas voir cette main tendue et s'inclina cérémonieusement.

Elle resta immobile et douloureusement mortifiée par cette dureté dédaigneuse. La honte, le chagrin, l'excitation nerveuse provoquée par cette scène inattendue lui oppressèrent la poitrine, sa gorge se serra, ses yeux devinrent humides, et tout à coup deux grosses larmes roulèrent lentement le long de ses joues.

Cette naïve explosion de douleur et de confusion était si charmante que le jeune doctrinaire en fut touché à travers sa cuirasse de dignités glacée de faux puritanisme. Ces deux belles larmes remuèrent le fond voluptueux de son tempérament bilieux-sanguin. En somme, il en était arrivé à ses fins, Laurence s'était compromise sans qu'on pût l'accuser, lui, d'avoir poussé la jeune femme sur cette pente périlleuse. Après tout, il ne voulait point mal de mort à cette pécheresse, et il était miséricordieux.

Ses yeux retrouvèrent peu à peu leur expression câline; il prit affectueusement l'une des mains de Laurence entre les siennes:—Non, chère madame, murmura-t-il, je ne vous en veux pas.

Sa voix avait des accents d'une mansuétude fondante. Il avança un fauteuil et força la jeune femme à s'y asseoir; puis, accoudé paternellement au dossier, il la regarda d'un œil à la fois indulgent et charmé.

Laurence, rassérénée par ce changement de façons, mais encore trop émue pour parler, se bornait à tourner vers lui, avec une expression de vive reconnaissance, ses noires prunelles tout humides, tandis que ses lèvres rouges souriaient.—Oh! soupira-t-elle, que je suis contente que vous ne me gardiez pas rancune!

—Je ne vous en veux pas, répéta-t-il en se penchant de plus en plus, mais comprenez quelle a été mon émotion en rentrant dans ma solitude et en vous y trouvant, vous, jeune, charmante, adorable....

Il lui chuchotait ces mots dans l'oreille, ses lèvres effleuraient presque les abondants cheveux crépelés de Laurence, dont la poitrine gonflée se soulevait encore par moments. Elle subissait de plus en plus l'influence de cette voix caressante, de ces regards câlins fixés sur sa figure, et involontairement, comme fascinée, elle tournait la tête vers lui.

—C'est trop! murmura-t-elle, après m'avoir grondée, voilà que vous me faites trop de compliments,

—Ce ne sont pas des compliments, c'est l'expression même de ma pensée la plus intime....

Il avait à peine achevé que sa tête se rapprocha encore, et lentement ses lèvres déposèrent deux baisers sur les yeux qui se tournaient pour lui sourire.

Tout étourdie et troublée par cette lente caresse, elle ne protesta pas d'abord. Même sa tête se souleva, ses lèvres s'avancèrent comme attirées irrésistiblement vers celles de Xavier; puis, la réflexion lui revenant comme un coup de foudre et reprenant conscience d'elle-même, elle fut épouvantée de l'audace du jeune homme et de tout ce qu'elle avait permis. Alors, à la fois honteuse et grisée, rouge, les yeux voilés, elle se leva, repoussa les mains qui voulaient s'emparer des siennes, et, sans dire un mot, s'élançant vers la porte, elle disparut.

VII.

Xavier passa son après-midi à ruminer les impressions de la matinée. Sa vanité était flattée; il avait touché le cœur d'une vraie femme du monde, élégante, coquette et toute pimpante dans sa fraîche beauté de dix-neuf ans. En lui, le limon sensuel qui est au fond de toute créature humaine fermentait doucement à la tiède chaleur de ces préliminaires d'amour. Etendu dans le fauteuil où s'était appuyée la tête de Laurence, il croyait respirer encore cette fine odeur de violette dont les vêtements de la jeune femme étaient imprégnés; il fermait voluptueusement les yeux et revoyait tous les détails de la scène du matin.

Il n'essaya point ce jour-là de troubler la solitude où Mme Lafrogne s'était renfermée. Il lui semblait de bon ton de se montrer tout d'abord généreux et réservé; mais le lendemain il résolut de pousser plus avant et, après avoir procédé minutieusement à sa toilette, il prit sous son bras deux romans de Balzac, afin de motiver sa visite, et se rendit chez la femme de son propriétaire.

Comme il traversait la cour, il rencontra Germain qui sortait du vestibule.—Vous alliez chez ma femme, monsieur Duprat? lui dit ce dernier, inutile! vous ne la trouverez pas.... Elle est partie hier pour Rembercourt.

Et comme, involontairement, à l'annonce de ce brusque départ, la figure du jeune homme s'était allongée:—Cela nous contrarie un peu, Hyacinthe et moi, continua Germain en bourrant sa pipe, parce que nous avons ici du travail qui nous retiendra jusqu'en juin, et que nous ne pourrons passer avec elle que les dimanches, mais elle prétend qu'elle est souffrante et que l'air de la campagne lui fera du bien.... Vous savez quand les femmes ont une idée, il n'y a pas à aller contre....

Le jeune homme remonta chez lui fort désappointé. Cet expédient dilatoire, imaginé par Laurence, dérangeait toutes ses combinaisons. Pourtant une réflexion vint mêler quelque douceur à l'amertume de sa déconvenue.—Il fallait que Mme Lafrogne le redoutât bien fort pour avoir fui si rapidement! Cette précipitation à s'éloigner donnait la mesure de la fascination qu'il avait exercée et marquait combien la jeune femme avait conscience de sa propre faiblesse.

Laurence avait eu peur, en effet. Comme beaucoup d'honnêtes femmes, elle pensait que l'amour platonique est une distraction parfaitement licite, où les maris n'ont rien à voir. Elle s'était bercée de l'espoir que l'amour de ce jeune homme, si sérieux et si bien élevé, planerait constamment dans des régions angéliques et immatérielles, qu'entre eux la passion resterait pure, et que le désir des choses défendues, pareil à une hirondelle infatigable, volerait toujours au-dessus de leurs têtes sans jamais y poser son aile.—Et la chute avait été si prompte! le vol idéal avait été si court!—La jeune femme était fort irritée de ces deux impertinents baisers qui étaient si vite descendus sur ses yeux, et en même temps elle éprouvait une douceur nouvelle à se les rappeler, ainsi que la musique caressante des paroles que Xavier lui murmurait à l'oreille. Comme elle avait une nature droite et répugnant à la duplicité, elle se trouvait mal à l'aise en face des deux honnêtes figures de Germain et d'Hyacinthe. Il lui semblait qu'on voyait sur son visage la trace des baisers de Xavier, et en présence des deux Barbeaux elle n'osait plus penser à son séduisant et audacieux voisin.

Aussi saisit-elle le premier prétexte qui s'offrit pour s'enfuir à Rembercourt. Dans cette retraite heureusement située entre la rivière et un grand pan de forêt, Laurence croyait qu'elle serait à la fois plus protégée et plus libre. Elle n'aurait plus à craindre le voisinage troublant des fenêtres de Xavier, elle pourrait penser à lui sans rougir devant Germain; elle savourerait les prémices de la passion sans risquer de se laisser entraîner sur une pente dangereuse.

(*A continuer.*)

LA GRANDE ROUTE DE JACKSON.

La Grande Route de Jackson a maintenant en vente des billets d'excursion aux beaux établissements d'été du Nord-Ouest, à de très bas prix. Ils resteront à vendre jusqu'au 30 septembre et seront bons pour le retour jusqu'au 31 octobre. Ils comprendront des points aussi connus que Woodesha, Oconomowoc et Green Lake, Wis., Saint-Paul, Minn.; Grand Haven et Mackinaw, Mich.; et les Chûtes du Niagara, sans compter beaucoup d'autres points tout aussi attrayants peut-être. Il n'y a pas de lieux plus désirables pour y passer l'été, car il n'y a pas de lieux plus salubres, situés qu'ils sont dans le joli district du Wisconsin, ou sur le noble lac Michigan et la rivière Niagara. Les pensions sont à bon marché et les mets sont de la première qualité, et dans la plupart de ces endroits il y a des sources minérales particulièrement propres à la guérison des maladies communes aux climats du Sud. On peut s'y rendre facilement et combiner en même temps les bénéfices de la vie rurale.

Pour y arriver la route de Jackson est la ligne la plus courte, la plus prompte et la seule directe. Elle est dans un excellent état, ayant été reconstruite avec des rails d'acier. Tous les voyageurs qui y passent n'ont pu manquer de remarquer l'égalité unie de la voie, l'absence de poussière, et la condition entièrement satisfaisante de chaque chose du chemin. Les chars Pullman vont jusqu'à Chicago sans changement, et il n'y a pas de changement de chars d'ici à presque tous, sinon tous les points pour lesquels des billets d'excursion sont vendus.

Des livres, des cartes, donnant la description complète de toutes les villes d'eau du nord-ouest et des routes qui y conduisent, peuvent être obtenus au bureau du Grand chemin de Jackson, No 22 rue du Camp, sous le City Hotel ou toute personne ayant l'intention de passer l'été loin de cette ville est invitée à se rendre avant de prendre un parti pour aller ailleurs.